**Revue #1**

**Classez les nourritures suivantes dans le tableau :**

Tarte, poulet, poireau, vin, tomate, chocolat, sucre, sel, pommes de terre, pommes, lapin, bœuf, riz, pain, poire, jus de fruits, banane, eau, brocoli, haricots verts, pâtes, yaourt, jambon, saucisse, poisson, lait, gâteau, café, fraise, glace, frites, veau.

|  |  |
| --- | --- |
| **Aliments comptables (1,2,3...)** | **Aliments non comptables (général)** |
| Tarte  Poulet  Poireau  Tomate  Chocolat  Sucre  Pommes de terre  Pommes  Lapin  Pain  Poire  Banane  Brocoli  Haricots verts  Yaourt  Saucisse  Poisson  Gâteau  Café  Fraise  Glace  Frite | Poulet  Vin  Chocolat  Sucre  Sel  Lapin  Bœuf  Riz  Pain  Jus de fruit  Eau  Haricots verts  Pâtes  Yaourt  Jambon  Poisson  Lait  Café  Glace  Frites  Veau |

**Attention :** Dans le tableau, ont été classées les réponses attendues. Certains aliments figurent dans les deux colonnes car nous pensons que les apprenants pourraient les classer dans les deux.

**Y a-t-il des aliments que l’on pourrait classer dans les deux catégories ? Pourquoi ?**

C’est une explication générale.

Oui. Cela dépend du sens ou de l’emploi. Par exemple, pour le mot « café », on peut le dénombrer quand il s’agit d’une quantité précise (par exemple, « un café » peut désigner une tasse d’expresso au bar/café) ou ne pas le dénombrer quand on ne connaît pas la quantité exacte. De même, le mot « veau » est comptable quand il s’agit de l’animal mais non comptable quand il s’agit de la viande.